

Les élections législatives arméniennes ne devraient pas apporter de changement

de Corinne Deloy

J-7
7 jours avant
le scrutin

9 partis politiques sont en lice pour les élections législatives qui se dérouleront le 6 mai en Arménie. Il s'agit des 5 partis actuellement représentés à l'Assemblée nationale, chambre unique du parlement : le Parti républicain d'Arménie (HHK) du président de la République Serzh Sarkisian et du Premier ministre Tigran Sarkisian; Arménie prospère (BHK) de l'homme d'affaires Gagik Tsarukian; la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD) dirigée par Vahan Hovhannisian; le Règne de la loi (Orinats Erkir, OEK) conduit par Artur Baghdasarian et Héritage (Z) de Raffi Hovhannisian, qui se présente en coalition avec les Démocrates libres dirigés par Khachatur Kokobelian. 4 autres partis concourent également : le Congrès national arménien (HAK), regroupement de 18 partis, le Parti communiste (HKK), le Parti démocratique et les Arméniens unis.

Le Parti républicain, emmené par le président de la République Serzh Sarkisian, est le grand favori des élections législatives. Son programme met l'accent sur l'éradication des inégalités sociales dans le pays et prévoit plusieurs mesures en faveur des jeunes, des familles, des mal-logés et des personnes âgées.

La Fédération révolutionnaire arménienne, membre du gouvernement de 2007 à 2009 (le gouvernement actuel rassemble le Parti républicain d'Arménie, Arménie prospère et le Règne de la loi), propose de nombreuses mesures détaillées pour éliminer la pauvreté et améliorer le niveau de vie des Arméniens. Ainsi, le parti veut augmenter les pensions de retraite à 63 000 drams (31 255 drams en 2012) et faire passer le taux du salaire horaire minimum de 196 à 400 drams. Le parti de Vahan Hovhannisian promet de créer 200 000 nouveaux emplois, d'offrir 150 000 drams à chaque citoyen pour la couverture de ses frais médicaux (63 000 drams actuellement), de construire davantage d'appartements pour les familles nombreuses et enfin d'augmenter le taux de natalité en Arménie (de 50 000 naissances annuelles).

« Il y aura de la fraude le 6 mai prochain. Pour gagner davantage de suffrages, les autorités exagèrent le nombre d'électeurs » a déclaré le député d'Héritage, Armen Martirosian. Le président de la République Serzh Sarkisian a enjoint toutes les personnes respon-

sables à « faire tous les efforts nécessaires pour que les élections législatives soient libres, justes et transparentes ».

Officiellement, l'Arménie compte 2 482 593 électeurs (chiffre du 16 avril dernier), soit + 359 614 par rapport au dernier scrutin législatif du 12 mai 2007 et ce alors que le pays compte 400 000 citoyens de moins qu'il y a cinq ans selon le dernier recensement. Le chef de l'Etat a expliqué que l'augmentation du nombre de votants se justifiait par l'inscription sur les listes électorales d'Arméniens résidant à l'étranger. Le colonel Hovhannes Kocharian, chef du département passeport et visa de la police arménienne, a indiqué que 3 000 noms avaient été retirés des listes électorales dont ceux de 2 000 personnes décédées. Il a imputé aux familles, qui ne font pas les démarches administratives nécessaires en temps et en heure lors du décès d'un proche, la persistance de défunts sur les listes.

La communauté internationale et notamment l'Union européenne regardent avec attention le déroulement du scrutin. « Bien entendu, la façon dont le scrutin se déroulera nous montrera la façon dont l'Arménie a évolué et cela pèsera sur les relations que nous nouerons avec le pays » a indiqué Michael Mann, porte-parole de Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

« Personne ne peut dire que les prochaines élections législatives seront libres et justes » a affirmé Manuel

Sargsian, directeur de recherche du Centre arménien pour les études nationales et internationales. De même, plus de huit Arméniens sur dix (83%) considèrent, selon une récente enquête d'opinion, que le prochain scrutin ne sera « ni juste ni libre ».

Alexander Iskandarian, directeur de l'Institut du Caucase, souligne que les élections du 6 mai ne devraient pas apporter de grands changements dans la composition du parlement arménien. Selon lui, pas plus de 6 partis devraient être capables de dépasser le seuil des

5% des suffrages obligatoires pour être représenté à l'Assemblée nationale (7% des voix pour les coalitions). Les dernières enquêtes d'opinion créditent le parti du président de la République Serzh Sarkisian de 37% des suffrages. Il serait suivi de son partenaire gouvernemental Arménie prospère, qui recueillerait 34% des voix, et du Congrès national arménien, qui obtiendrait 8,5% des suffrages. La Fédération révolutionnaire arménienne et le Règne de la loi recueilleraient chacun 6,7% des voix. Enfin, Héritage obtiendrait 5,5% des suffrages.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.